



La ville de Zurich délivre un permis de construire pour un bâtiment de remplacement à Zurich-Höngg

02-07-2020

La ville de Zurich a accordé au fin juin 2020 le permis de construire pour un nouveau bâtiment remplaçant l'immeuble IMMOFONDS situé Regensdorferstrasse 63-69 à Zurich-Höngg.

L'immeuble existant, construit à la fin des années 1950, devrait être entièrement rénové dans un avenir proche. Du fait de la révision du règlement des constructions et des plans de zone, le terrain dispose de réserves d'utilisation considérables et offre un potentiel en matière de densification. La direction du fonds a donc fait élaborer un projet de construction de remplacement suite à l'étude réalisée par le cabinet d'architectes Demuth Hagenmüller & Lamprecht Architekten. Un immeuble résidentiel de 32 appartements de 1.5 à 5.5 pièces est prévu pour remplacer les bâtiments existants comprenant 25 appartements en tout.

Le projet se distingue par une réponse urbanistique convaincante à son environnement immédiat et aux constructions généralement discrètes et tout en longueur de Höngg, tout en suivant la topographie du terrain en pente et le tracé de la route pour épouser les contours du terrain. Parallèlement, la façade sud donnant sur le jardin, avec ses encorbellements largement tournés vers l'extérieur, constitue une innovation typologique pour Höngg.

Le nouveau bâtiment se distingue par son concept énergétique et de mobilité durable. Outre l'approvisionnement en énergie renouvelable (sondes géothermiques), des modules



photovoltaïques sont également installés pour la production d'électricité. L'aménagement varié de l'espace extérieur avec des plantes locales contribue à la biodiversité.

Le début des travaux est prévu au printemps 2021 et l'occupation en automne 2022.